Comité Départemental de Badminton



REGLEMENT

Tournois Individuels Jeunes

Saison 2019/2020











Saison 2019/2020



1 PREAMBULE

Ce règlement précise les modalités d'organisation d'un tournoi individuel jeunes. Les clubs ont toute latitude dans l'organisation de leur tournoi et peuvent se limiter à certains tableaux (ELITES et/ou ESPOIRS et/ou PROMOTION).

Le choix du club dans ses tableaux résulte de l'objectif recherché (logique de développement ou tournoi d'un plus haut niveau). En toute hypothèse, le club peut se rapprocher de la Commission Départementale Jeunes pour voir le meilleur profit à tirer du tournoi qu'il souhaite organiser.

2 CONDITIONS DE PARTICIPATION

Les tournois individuels jeunes sont ouverts aux titulaires d'une licence FFBaD Joueur pour la saison en cours.

Cette licence peut être délivrée au sein d'un club affilié à la Ligue de Bretagne de Badminton, par l'intermédiaire du Comité 35 de Badminton.

Toutefois, les joueurs issus d'autres départements et/ou d'autres régions peuvent être accueillis sur ces compétitions, si le club organisateur l'autorise.

Pour participer à un tournoi individuel jeunes, tout joueur sera tenu d'être licencié à la date du tirage au sort.

Un joueur sélectionné pour une compétition régionale, inter-régionale ou nationale jeunes ne pourra pas participer le même jour à un tournoi individuel jeunes.

En cas de non-respect de ce règlement, le joueur pourra se voir interdit de toute compétition pendant 2 mois.

3 CATEGORIES D'AGE

Les catégories d'âge pour la saison 2019/2020 sont :

Juniors (U19): Joueurs nés en 2002 et en 2003

• Cadets (U17): Joueurs nés en 2004 et en 2005

Minimes (U15): Joueurs nés en 2006 et en 2007

• Benjamins (U13): Joueurs nés en 2008 et en 2009

Poussins (U11): Joueurs nés en 2010 et en 2011

Minibad (U9): Joueurs nés en 2012 et après







Saison 2019/2020



4 TABLEAUX

Il existe 3 niveaux de compétition pour catégorie d'âge : ELITES, ESPOIRS et PROMOTION.

4.1 Pour les Benjamins, Minimes, Cadets, Juniors

C'est le club organisateur qui doit constituer les tableaux pour les catégories Benjamins, Minimes, Cadets et Juniors. En cas de doute, le club organisateur peut demander l'avis du Comité avant de publier les convocations.

Le niveau se définit par rapport au classement CPPH (classement par points hebdomadaire) du joueur ou de la joueuse le lundi précédant le tournoi :

Catégories d'âge	ELITES	ESPOIRS	PROMOTION
Benjamins	R/D	P10 / P11	P12 / NC
Minimes	N/R/D7/D8	D9 / P10 / P11	P12 / NC
Cadets	N / R / D7	D8 / D9 / P10	P11 / P12 / NC
Juniors	N / R / D7	D8 / D9 / P10	P11 / P12 / NC

4.2 Pour les Minibad, Poussins

Le classement CPPH étant masqué par la FFBaD pour les Minibad et les Poussins, la Commission Départementale Jeunes publiera à chaque période de vacances scolaires une liste ELITES et une liste ESPOIRS.

Pour les jeunes issus des autres départements, le rang du joueur ou de la joueuse dans le Top Poona permettra au club organisateur de déterminer le niveau de compétition le plus approprié.

Le club organisateur pourra se charger de la constitution des tableaux pour les catégories Minibad et Poussins, en prenant en compte les listes ELITES et ESPOIRS, mais il devra obligatoirement demander la validation du Comité avant de publier les convocations.

4.3 Nombre de joueurs par tableau

Il faut au minimum 4 joueurs pour pouvoir ouvrir un tableau.

- Pour les tableaux ELITES: 12 joueurs maximum en simple et 6 paires maximum en double. S'il y a plus d'inscrits, on bascule les joueurs les moins bien classés en ESPOIRS.
- <u>Pour les tableaux ESPOIRS</u>: 24 joueurs maximum en simple et 12 paires maximum en double. S'il y a plus de 12 joueurs inscrits, séparation en 2 séries (A et B). La répartition entre les séries A et B se fera





Comité 35 de Badminton



Reglement Tournois Individuels Jeunes 2019 2020 V2_com



Saison 2019/2020

selon la côte du joueur, par le club organisateur, en vue de constituer les séries les plus homogènes possibles.

Pour les tableaux PROMOTION: 12 joueurs maximum en simple et 6 paires maximum en double. S'il y
a plus d'inscrits, on bascule les joueurs les mieux classés en ESPOIRS.

4.4 Surclassements

Le club organisateur devra autoriser les surclassements. Cette autorisation devra figurer dans le règlement particulier et dans la demande d'autorisation dans Poona.

Lors de son inscription, le joueur pourra choisir la catégorie dans laquelle il souhaite jouer via la fiche d'inscription. Un joueur ayant un classement ELITES dans sa catégorie peut demander à jouer en ESPOIRS ou en ELITES dans la catégorie supérieure. Le club organisateur peut solliciter l'avis du Comité et reste libre d'accepter ou non le changement de catégorie.

4.5 Ajustement des tableaux de moins de 4 joueurs

Afin de permettre au plus grand nombre de jouer dans des tableaux les plus homogènes possibles, des ajustements pourront être proposés par le club organisateur.

La fusion des tableaux ELITES / ESPOIRS ou ESPOIRS / PROMOTION est autorisée. Pour ces ajustements, le club organisateur devra soumettre sa proposition à la Commission Jeunes pour validation. La fusion des tableaux ELITES / PROMOTION n'est pas autorisée.

La montée d'un joueur sur le niveau supérieur (de PROMOTION à ESPOIRS ou d'ESPOIRS à ELITES) ou la descente d'un joueur sur le niveau inférieur (d'ELITES à ESPOIRS ou d'ESPOIRS à PROMOTION) est autorisée pour compléter un tableau. Pour ces ajustements, le club organisateur devra obtenir l'accord du joueur ou de la paire concernée avant la confection des tableaux. La montée d'un joueur de PROMOTION à ELITES ou la descente d'un joueur d'ELITES PROMOTION n'est pas autorisée.

4.6 Composition des poules et désignation des têtes de série

Pour désigner les têtes de série et pour composer les poules, le club organisateur prendra en compte le classement CPPH du lundi précédant le tournoi.

Pour un tableau à 12 joueurs, il est préférable de faire 4 poules de 3 à 2 sortants.

Pour un tableau à 16 joueurs, il est préférable de faire 4 poules de 4 à 2 sortants.

NB: Les tableaux de plus de 16 joueurs sont interdits.







Saison 2019/2020



5 DEMANDE D'AUTORISATION DE TOURNOI

Afin de ne mettre en difficulté aucun club, le Comité saisira les demandes de tournois sous Poona et sera donc l'instance « demandeuse » des tournois jeunes, ce qui permettra de saisir le JA du club organisateur sous Poona pour ceux qui en ont un. Pour les clubs dépourvus de JA, le niveau d'inscription sera limité à P10 sur Poona uniquement.

Afin de faciliter le travail du Comité, les clubs devront utiliser et compléter « correctement » le formulaire « Règlement Particulier d'un Tournoi » (en ligne sur le site du Comité) et fournir en une fois tous les éléments nécessaires et suffisants pour l'établissement de la demande sur Poona, au plus tard 6 semaines avant la date prévue du tournoi. Les documents sont à adresser par mail à l'adresse suivante : ja.referent.35@gmail.com

Attention, les compétitions se déroulant sur 9 terrains et + devront mentionner 2 juge-arbitres. Le rapport de JA sera à saisir directement sur Poona (courant 2019-2020).

Un numéro d'autorisation sera généré par Poona lors de la validation de la demande d'autorisation.

- <u>Tournois ELITES</u>: En raison du faible nombre de joueurs et joueuses ELITES: UN SEUL tournoi ELITES
 pour une même catégorie d'âge peut être organisé le même jour dans le département.
- <u>Tournois ESPOIRS ET PROMOTION</u>: Deux tournois au maximum dans une même catégorie d'âge pourront être organisés le même jour. La Commission Départementale Jeunes étudiera la possibilité de doublon en fonction de critères d'éloignement géographique (distance d'au moins 40 km entre les deux gymnases).
- <u>Tournois Poussins</u>: Nous conseillons d'organiser UN SEUL tournoi pour cette seule catégorie, de prévoir une consolante et/ou d'ouvrir le tournoi aux joueurs Minibad.

NB: Pas d'autorisation de tournois jeunes le week-end de la finale du championnat d'Ille-et-Vilaine, ainsi que le week-end de la Finale Promotionnelle Jeunes.

La finale du championnat 35 jeunes est fixée au Week End du 7 et 8 mars 2020 La finale du championnat 35 jeunes promotionnel est fixée au 14 juin 2020

6 CALENDRIER

Le calendrier prévisionnel des tournois jeunes est mis à jour régulièrement sur le site du Comité. Chaque club peut, à tout moment de l'année, organiser un tournoi individuel jeunes.

Si une même date est choisie par plusieurs clubs et sur les mêmes catégories, cette date sera donnée en priorité au club qui aura réalisé en premier sa demande d'autorisation de tournois sur Poona.







Saison 2019/2020



7 <u>INVITATIONS</u>

Les invitations sont à envoyer 4 semaines minimum avant la date de la compétition, à tous les clubs du département et au Comité pour en permettre la diffusion sur le site.

La liste et l'évolution des inscriptions reçues par le club organisateur doivent être accessibles via le site internet du club.

8 HORAIRES

- Début d'un tournoi : au plus tôt 9h00 (Convocation 8h30 au plus tôt).
- Fin du tournoi : au plus tard 18h00.

9 TENUE VESTIMENTAIRE

Tout joueur participant à un tournoi individuel jeunes devra porter, sur le terrain, une tenue conforme au règlement FFBaD : short ou jupe short et tee-shirt.

10 NOMBRE DE TERRAINS

Afin d'éviter des temps d'attente trop longs, voici nos préconisations :

- Nombre de terrains nécessaires : 1 terrain pour 10 joueurs ou paires.
- Nombre de terrains nécessaires si 2 catégories d'âge = 7 au minimum
- Nombre de terrains nécessaires si 3 catégories d'âge = 9 au minimum

NB : Les Poussins et les Minibad sont considérés comme une même catégorie d'âge.

Il est possible d'accueillir plusieurs catégories d'âge pour un même nombre de terrains en ne ciblant qu'un seul tableau (Elite ou Espoir ou Promotion).

Par exemple: Nombre de terrains nécessaires si toutes catégories d'âge sur un seul tableau = 7 au minimum.

Il est possible, également, d'utiliser une autre salle, en fonction du nombre de joueurs prévus. Si plusieurs salles sont prévues, elles ne seront pas distantes de plus de dix minutes l'une de l'autre en voiture.

NB : En cas de doute, n'hésitez pas à solliciter la Commission Départementale Jeunes.

11 VOLANTS

• <u>Tableaux ELITES</u>: Les matchs se disputent avec des volants plumes homologués, à la charge des joueurs. L'organisateur s'engage à en avoir le jour de la compétition pour pouvoir en vendre si nécessaire.







Saison 2019/2020



Le type et la marque des volants utilisés pour chaque compétition devront être précisés dans la demande d'autorisation de tournoi.

- <u>Tableaux ESPOIRS et PROMOTION</u>: Les joueurs utiliseront des volants plastiques YONEX Mavis 300.
 Ils seront fournis par l'organisateur sauf si, et seulement si, les deux joueurs ESPOIRS désirent jouer en plumes. Dans ce cas, les volants seront fournis par les deux joueurs concernés.
- <u>Catégorie Minibad</u>: Les joueurs utiliseront obligatoirement des volants plastiques YONEX Mavis 300. Ils seront fournis par l'organisateur.

La vente des volants se fera au tube où à l'unité, au choix du club organisateur qui devra le spécifier dans son règlement de tournoi.

12 LOGICIELS DE GESTION

Les tournois seront gérés avec les logiciels BadPlus ou Badnet.

13 MATCHES

Tous les matches se disputent en 2 sets gagnants de 21 points, selon la réglementation FFBaD.

Le nombre maximum de matches pour un joueur est de 8 sur une journée.

14 COACHING

Chaque organisateur de tournois individuels jeunes doit veiller aux règles qui s'appliquent en matière de coaching.

14.1 Tableaux Minibad - Poussins - Benjamins

L'acte de coaching est autorisé à la pause à 11 points ainsi qu'entre les sets.

Cependant, dans la volonté éducative de rendre les jeunes autonomes, l'acte de coaching (orientations technico-tactiques) est INTERDIT entre les points pour ces 3 catégories d'âge. Guider les joueurs au sujet du placement au service (pair / impair) est toutefois possible.

Toute personne ne respectant pas ce point de règlement pourrait se voir interdire l'accès aux chaises de coach durant le tournoi par l'organisateur du tournoi.

14.2 Tableaux Minimes – Cadets – Juniors

L'acte de coaching est autorisé entre les points, à la pause à 11 points ainsi qu'entre les sets.







Saison 2019/2020



14.3 Arbitrage

Lorsqu'il n'y a pas d'arbitre sur le match en cours, les joueurs sont en auto-arbitrage.

Tout problème lié au score doit être géré par le juge arbitre ou l'organisateur du tournoi.

14.4 Comportements inappropriés

Les comportements déviants des joueurs (insultes, jets de raquette, etc...), voire des parents, pourront être sanctionnés par le Comité Départemental de Badminton d'une éventuelle interdiction de participation en tournoi.

Afin d'éviter les conflits entre adultes, nous rappelons qu'en cas de désaccord il convient de solliciter l'organisateur du tournoi.

Il est également rappelé que seuls les résultats du logiciel font foi et qu'ils ne peuvent faire l'objet de modifications.

Nous incitons l'organisateur à noter dans son compte-rendu les différents incidents survenus au cours du tournoi.

15 REGLEMENT

Le Règlement Général des Compétitions (RGC) de la FFBaD s'applique pour tous les points non développés dans ce règlement.

Le club organisateur doit veiller au bon déroulement du tournoi et au respect de ces règlements, du fair-play et de l'éthique sportive.

Toute dérogation au règlement ne pourra se faire qu'en accord avec la Commission Départementale Jeunes.

16 FRAIS D'INSCRIPTION

La recette des frais d'inscription reste entièrement acquise au club organisateur.

Les frais d'inscription maximum sont de 3 € par joueur.

17 RECOMPENSES

Le club organisateur se doit de récompenser au minimum les vainqueurs et les finalistes.

18 RESTAURATION

Le club organisateur devra prévoir pour les joueurs, les accompagnateurs et le public, une restauration suffisante dans chaque salle. Les recettes restent entièrement acquises au club organisateur.







SoliBad

Saison 2019/2020

19 FORFAITS

Il est important de sensibiliser les jeunes, les parents et les responsables jeunes sur les nuisances engendrées par les forfaits non signalés qui pénalisent fortement l'organisation des tournois et sont très désagréables pour les autres joueurs. En conséquence :

- Tout joueur, sachant à l'avance son indisponibilité pour le tournoi, doit téléphoner au club organisateur pour signaler son absence le plus tôt possible.
- Si ce forfait intervient après le tirage au sort, tout joueur inscrit, non présent le jour du tournoi, doit adresser un certificat médical ou un justificatif écrit, dans les 5 jours suivant le tournoi, au Comité 35 de Badminton.
- Tout forfait non justifié pourrait entrainer l'interdiction de participer à d'autres compétitions.

20 TRANSMISSION DES RESULTATS

A l'issue du tournoi, le club organisateur dispose de 24 heures pour expédier par mail le fichier BadPlus ou BadNet et le rapport du tournoi (tant que la mise en ligne des rapports n'est pas effective) à la Commission Départementale Jeunes (ja.referent.35@gmail.com).

21 CONTACTS

- Yann JOLIVEL, cadre technique départemental référent jeunes :
 - par téléphone : ou par mail : etd35@codep35badminton.fr
- Serge ACKERMANN, responsable de la Commission Départementale Jeunes :
 - par téléphone : ou par mail : serge.ackermann@univ-rennes1.fr
- Aline HERVE, présidente du Comité 35 de Badminton :
 - par téléphone : ou par mail : presidence@codep35badminton.fr

Toute participation à ces tournois et à leur organisation implique l'entière adhésion au présent règlement.

Les enfants sont sous la responsabilité de leurs parents ou de l'accompagnateur responsable, et non du club organisateur.

La Commission Départementale Jeunes du Comité 35 de Badminton



